6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones — A LILLE, N° 4.02 / N° 22.82 — A ROUBAIX N. 3.28 — A LENS N. 0.52

ABONNEMENTS — Nord et départements limitrophes . . . . 4 f. 50 9 fr. 18 fr. — Autres départements . . . . 5 f. 50 11 f. 22 f. — Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Lundi 2 Mardi 3 Janvier 1911

Notre Almanach
*** 1911 ***
est PARU

La Loi de 8 heures dans les Mines

La commission sénatoriale, triée sur le volet réactionnaire, a rejeté et fait rejeter par la Haute Assemblée le projet voté par la Chambre. Le tout est de savoir quelles raisons son rapporteur a données pour enlever le vote qui n'est pas, qui ne peut être, la solution définitive d'un problème aussi grave que celui de la durée du travail dans les mines ?

Comment s'est exprimé M. Boudenoot, défenseur farouche de l'orthodoxie économique, digne émule des Leroy-Beaulieu ? La chose vaut la peine d'être reproduite : « Faisons ce qu'il est possible que nous fassions, a-t-il larmoyé, mais *arrêtons-nous à la limite marquée par* toute mesure qui risquerait d'entraîner, je ne dirai pas la ruine, car je ne veux rien exagérer (oh ! non) mais le déclin de nos industries et d'en compromettre la prospérité et le développement. »

Ainsi donc, M. Boudenoot prétend que du jour où la loi de huit heures sera appliquée à tous les ouvriers du fond, l'*industrie française* déclinera. Nous pourrions lui répondre que la limitation raisonnable de la durée du travail aura pour conséquence une augmentation de l'effet utile de l'ouvrier mineur. Mais le *président* de la Société des Mines de Carvin ne veut pas être convaincu par les représentants des ouvriers. *C'est pour cela* que je vais lui opposer un témoignage qu'il ne récusera pas.

M. Janet, ancien ingénieur *des mines*, [illegible] mission nommée par la Chambre pour l'étude du projet de la loi de huit heures, s'exprimait ainsi : « C'est seulement la limitation des dérogations qui nécessitera une légère augmentation du nombre des piqueurs. Quant aux ouvriers autres que ceux employés à l'abatage, l'augmentation en est beaucoup plus considérable, mais leur métier n'exige *guère* de connaissances spéciales, au moins dans certaines catégories, et leur recrutement est beaucoup plus facile. »

Ce qui équivaut à dire que la loi, une fois votée, n'aura aucun effet perturbateur sur l'industrie nationale ; les Compagnies en seront quittes pour embaucher des rouleurs, des chargeurs et autres auxiliaires du piqueur. Malheureusement c'est ce qu'elles ne veulent pas faire pour ne pas toucher au bénéfice de leur exploitation.

Pour que les bennes de charbon soient plus rapidement *conduites* à l'accrochage, il leur faudrait procéder à l'élargissement de voies trop exiguës, perfectionner le matériel roulant, augmenter le personnel et les frais généraux de chaque fosse. Prélever cette augmentation sur le salaire des ouvriers, il n'y faut plus songer ; ce serait le conflit, le conflit aigu, la grève redoutable de plusieurs semaines. Le procédé d'escamotage employé devant le Sénat leur a paru plus facile. Et en effet, il a réussi... pour un temps.

Il est tout de même pénible de voir avec quelle sécheresse de cœur le capitalisme minier a combattu les revendications ouvrières. Les journaux nous ont apporté la nouvelle de l'épouvantable catastrophe de Bolton. Ils nous ont dépeint à nouveau les scènes de désolation que nous connaissons pour les avoir vécues et pour faire preuve de connaissances, ils nous ont rappelé — chose *bien inutile, hélas !* — les hécatombes humaines où les mineurs périrent par centaines et par milliers. Ils en ont oublié.

Holden, Monongah, Carthago, New-River, Rachel, en Amérique ; Yousawka, en Russie : Flénu, en Belgique ; Reden, Petite-Rosselle, Dudweiller, Ham, en Allemagne ; West-Stantez, Prétoria, en Angleterre ; Beaubrun, Châtelus, Rochebelle, Nœux, Liévin, Courrières, en France. C'est par milliers que nos camarades ont trouvé une mort atroce. La statistique de l'industrie minérale nous apprend qu'en 1908 il y a eu, dans les mines et autres exploitations minérales françaises : 388 morts et 49,905 blessés. Un rien ! *Cinquante* mille deux cent *quatre-vingt-treize* victimes du travail pour aboutir à ce que M. Boudenoot dise à une centaine d'endormis : « Arrangez-vous ! si les galibots sont compris dans la nouvelle réglementation du travail, nous en ferons supporter toutes les conséquences au consommateur. » Qui donc peut prétendre que l'on ne « réalisait » pas !

M. Flaissières, auquel les mineurs sont reconnaissants de sa courageuse intervention, s'est levé pour dire que de l'avis de tous ceux qui savent ce qu'est le travail au fond de la mine, les enfants qu'on y emploie sont tout aussi dignes de l'intérêt des pouvoirs publics que les piqueurs eux-mêmes. Devant la commission sénatoriale, nos amis Evrard, Bexant, Quintin, Cordier ont soutenu cette thèse que tous les ouvriers du fond, quels qu'ils soient, couraient des dangers ; qu'il serait inhumain de les écarter du bénéfice de la loi. Les dépositions de ces délégués de quarante mille mineurs organisés ont été passées sous silence et il a fallu qu'un sénateur exprimât son étonnement de ce fâcheux oubli pour que le rapporteur du projet fît état, de quoi ? de la déposition des jaunes !

Ah ! vraiment, la cause des Compagnies est bien mauvaise pour qu'on en soit réduit à invoquer le témoignage de quelques créatures serviles envoyées à Paris aux frais de ces princesses !

Pendant que les amis des Compagnies s'exercent à donner le coup de pouce à la loi de huit heures, nos mines souffrent de la crise des *transports* ; les stocks s'accumulent, ce qui n'empêche pas les charbons étrangers d'arriver. Au fait, ce serait peut-être bien là un nouveau moyen de lutte contre l'agitation provoquée par le vote du *Sénat*.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

Hier & Aujourd'hui

LES MASQUES TOMBENT

Que de fois nous avons signalé le cynisme avec lequel les pires réactionnaires s'affublaient d'un faux nez républicain, pour capter les suffrages des électeurs naïfs et pour s'avancer, grâce aux complicités de l'administration, jusqu'aux avenues du pouvoir. C'était un spectacle écœurant, au cours des périodes électorales, de voir des ennemis acharnés de nos institutions, se présenter comme candidats républicains.

Les masques tombent ! Le geste brutal de M. Bernard, passant avec éclat, du camp *libéral* au camp du roy, a fourni, à toute la presse la note gaie de fin d'année. Ce qu'il faut souligner, c'est le soin avec lequel, depuis si longtemps, M. Bernard cachait ses sentiments véritables, pour des *fins politiques*, allant jusqu'à se targuer, pour faire plus aisément des dupes que, républicain libéral, il était de ceux qui ne changent jamais.

***

« Encore un qui se dévoile ! » écrit le « Cri des Flandres » en nous traçant un portrait, fort peu flatteur de M. Gayet. Notre confrère M. Noël Van Der Calveerdaer, qui connaît bien le monde spécial, auquel appartient cet avocat lillois, le classe parmi « ces nombreux conservateurs qui se déclarent républicains au moment des élections... » et rappelle qu'en 1902, dans sa profession de foi, il disait : « J'ai toujours été, je suis et je serai toujours républicain » ; il nous le montre en 1910, faisant campagne comme républicain, pour M. Vandame... puis, les élections passées, se montrant fort dur, pour M. Plichon et ses collègues libéraux, qu'il estime n'être que des députés bavards et malfaisants. Et voici encore le point qui rapproche M. Gayet de M. Bernard ; dans une lettre adressée à la « Dépêche », il se déclare royaliste et affirme qu'il n'a jamais cessé de propager les doctrines des camelots du roi.

***

Nous avons admiré, dans son temps, la facilité avec laquelle M. Plichon avait avalé le crocodile Briand-Lafferre ; quelle allait être, après cette prouesse, l'attitude du comité politique du caméléon flamand ? C'est encore le « *Cri des Flandres* » qui nous avertit que ce comité pseudo-libéral et pseudo-républicain, a laissé tomber son masque à son tour : il a choisi, pour son président, un royaliste, M. Frédéric Moneclaey.

Royaliste sans doute, mais d'un caractère particulier ; M. le maire de Bailleul est en effet un Naundorffiste impénitent. Il en est toujours au testament de la duchesse d'Angoême et c'est en l'honneur des descendants de Louis XVII, évadé du Temple, qu'il pousse le cri de vive le roy ! Son fanatisme royaliste est à ce point excessif que le « Cri des Flandres » nous certifie ce trait plaisant : « Mgr Delassus, directeur de la Semaine Religieuse de Cambrai, se plaignait un jour d'être traité de franc-maçon, par M. Frédéric Moneclaey, de Bailleul, parce qu'il n'était pas partisan des soi-disant petits-fils de Louis XVII ! »

C'est le nouveau classement des partis, que l'on nous a si souvent annoncé ; pour le moment il s'opère — ou plutôt, il sévit à droite. Les masques tombent !...

G. DESMONS.

CHOSES ET AUTRES

PETITS CADEAUX

On ne comprendrait pas que les bonnes d'un milliardaire ne fissent pas le rêve de Perrette surtout aux approches du jour de l'An. Ce serait au-dessus des forces humaines ; ce serait trop beau. Une pauvre femme qui, ne possédant rien, vit dans un appartement luxueux et voit son maître passer chaque jour de longues heures à faire le compte de ses millions ne peut pas ne pas supposer qu'elle aura de belles étrennes. Ou bien son « bourgeois » doit l'avertir loyalement qu'il n'est qu'un grigou.

M. Rockefeller, l'homme le plus riche du monde, n'a pas pris cette précaution à l'égard de ses deux bonnes. Elles attendaient donc l'époque des étrennes avec une vive impatience, et voyez comme elles ont été déçues. Chacune d'elles a reçu un tablier de guingan. Un tablier de guingan, et pas autre chose. Hortense, furieuse, a mis le tablier dans la boîte à ordures, et Mary, indignée, l'a imitée. Comment ne pas dire à Mary et à Hortense, qu'elles ont bien fait ?

Le richissime américain avait déjà prouvé chez nous qu'il n'est pas très large en matière de pourboires et de gratifications. Au terme du séjour qu'il fit il y a quelques années à Compiègne, il laissa deux cents francs pour les agents de police qui avaient veillé sur sa très précieuse personne. Les agents ne jetèrent pas les deux billets bleus dans la poubelle. Ils s'en servirent pour acheter un beau bouquet qu'ils offrirent à M. Rockefeller, avec l'assurance de leur considération la plus distinguée. Or, ce milliardaire goûte peu l'ironie ; il se méprit sur le sens de la démarche :

— Je vois, dit-il, que ces braves gens n'aiment pas les pourboires. Je suis comme eux ; je ne peux que les approuver.

La protestation de ses deux bonnes ayant eu une forme beaucoup moins courtoise que celle des agents de police français, peut-être le milliardaire a-t-il dit cette fois :

— Comment ! ces demoiselles ne sont pas satisfaites de leurs étrennes ? N'est-ce donc pas assez que d'en recevoir ? Est-ce qu'on m'en donne, à moi !

M. Rockefeller tient peut-être, au surplus, que rien ne démoralise comme les petits cadeaux. Et cela lui est au moins un prétexte de n'en pas faire, et peu qu'il risquât de se ruiner s'il en faisait.

GRIFF.

CHRONIQUE

En tentation

Venu seul dans le parc désert de Montsouris, Lucien Blois se dirigea vers le banc désigné. Pas un promeneur, pas un gardien, seulement du soleil, de l'herbe et des branches.

Il s'assit, réjoui de cette solitude, libre comme si les sentiers nets, les gazons peignés, le lac, les monticules eussent été mis en état pour lui seul.

Une gaieté, émanée des bosquets fleuris, semblait encourager sa joie intime, tandis qu'il guettait le pas menu qui, tout à l'heure, ferait crier le sable d'or de l'allée aveuglante.

La vigueur de juin resplendit. Les arbres et les plantes gorgés de sève, ont les tons énergiques de la maturité. Sous les rayons perpendiculaires de midi, les feuilles d'essences diverses mêlent leurs nuances brûlées de soleil, et Lucien, mis à l'unisson, s'abandonne à l'extase de ce grand jour clair qui fait flamber les couleurs. Les chênes nerveux donnent en sourdine le froufrou berceur des ramures apaisées, les marronniers en dôme projettent d'impeccables ombres, les platanes lisses plaqués de gris tordent en coudes gauches leur bizarre ciselure, étoilée sur fond d'azur, et, seul au milieu de la pelouse, un bouleau grêle, pâle, laisse pendre sa toison fatiguée de petites feuilles bleues qui grelottent, tandis que, sur leurs socles dépolis, les marbres se détachent dans la gloire des lignes violentes, et des modelés faits de lumière.

Puis la voilà qui vient, joyeuse comme l'heure présente, blonde comme du soleil, pleine de grâce jeune et de charme naïf dans la simplicité de sa robe unie et de ses yeux d'enfant.

— Elle n'a pu trouver qu'une courte minute, mais elle est venue, c'est déjà joli. Elle a trémoussé un gros mensonge : une amie a invité pour de l'ouvrage, une dame qu'on ne trouvait qu'à midi après son déjeuner. Aucun empêchement pour leur partie du dimanche ; tout restait comme ils l'avaient arrangé. Ils se retrouveraient de bonne heure pour fuir ensemble vers Meudon, fouler l'herbe, cueillir des fleurs, s'asseoir dans les bois. Et c'était tout : il fallait le quitter déjà !

Comme ils étaient bien seuls, elle offrit l'autre joue, une peau de pêche toute rose de la course, et laissa s'attarder cette caresse, heureuse de sentir à l'empressement des lèvres goulues tout le prix de ce qu'elle donnait.

Sans but, maintenant, dans ce jardin perdu, Blois devint morose. Il trouva le ciel étouffant, le parc bien éloigné, et la horde implacable des difficultés présentes envahit son rêve. Pourquoi diable se lançait-il dans cette aventure ? Le hasard et le plaisir d'aimer les avaient rapprochés, les faisant exacts aux rendez-vous. Dans huit jours leur liaison serait consacrée, et puis... C'était dans son esprit comme une tendance fatale, une aptitude à tomber sous le charme, à s'emballer en écolier sur les pentes douces ; puis venaient les scrupules, les embarras matériels, enfin l'attente, le plaisir, perpétuellement ajourné, le temps de réfléchir, c'est-à-dire de se tourner las, de grossir les difficultés, de hâter la fin. Il en était ainsi pour toutes ses maîtresses. Au fond, l'unique empêchement ridicule, brutal, mais vainqueur, c'était l'argent. Né pauvre, hasard bête qui le déclassait, il n'avait jamais savouré un bonheur que n'eût gâté de sa figure l'éternel souci.

Ses protecteurs !...de bons vieux porte-conseils des dames indifférentes dont les encouragements le glaçaient, mais pas une offre sérieuse, un vrai coup d'épaule.

Des amis ?... des égoïstes qui se « fendaient d'un dîner tous les six mois, puis s'étonnaient, ronronnaient des reproches s'il se faisait ajourner à un examen.

—Comment se peut-il ?... vous, un garçon intelligent !... Je croyais la médecine très facile...Travaillez-vous sérieusement ?...Voyons là... plochez-vous comme vous le devriez ? ah ! votre pauvre père ne serait pas trop content s'il était de ce monde... Je l'ai beaucoup connu ; c'était un homme bien remarquable, mais malheureux... Ne vous découragez pas pour cela, et revenez nous voir ; nous vous aiderons toujours avec plaisir de nos conseils.

Il rentrait écœuré de ces visites, son courage engourdi, et passait des huit jours blottis dans une paresse rogue, sans ouvrir un livre, anéanti.

Il vivait de leçons, seul bienfait de ses amis riches, mais le soin délicat que ceux-ci mettaient à l'empêcher comme besogneux, faisait qu'on l'écrasait de travail par charité, et qu'on l'exploitait dans les prix doux pour lui rendre service.

Une seule exception en faveur d'une vieille dame, sinon très généreuse, du moins fort affable. Il se trouvait là comme chez lui, ne gênant jamais, entrant à toute heure. Mais une délicatesse, une sorte de reconnaissance bâillonnait sa misère, lui faisait jouer l'aisance. Il voulait réserver intact ce coin ami. L'illusion exquise de la paix du foyer y mettait sur ses traces un apaisement souverain, et, parmi les objets familiers, ce bon sourire de vieille encadré de mèches grises le rajeunissait, atténuait ses aigreurs, et faisait ses pensées sereines sur une conscience d'enfant.

Ce rappel fit naître en lui le désir d'aller la voir ; il partit tout joyeux. Mais lorsque le cadre lumineux de vert d'azur eut fait place au brouhaha fiévreux de Paris à la peine, dans le calfot rude de l'impériale sur le pavé bosselé, il envisagea d'un œil moins platonique le but de cette visite.

Dans l'abattement inquiet de sa gêne, il essava de raisonner sa façon de sentir. Sa situation lui interdisait le luxe d'une si prodigieuse délicatesse. Evidemment, aucune raison ne la défendait. Et d'abord, demander, c'était bien tenir, il ne s'agissait que de demander. Vingt fois, elle avait offert d'elle-même. Mais c'était justement cela qui le liait. Oui, ses refus passés. Il avait dit : Non, comme un millionnaire qui repousse un louis... Que penserait-elle ?

Mais, ce n'était pas de cela qu'il s'agissait. Il lui fallait de l'argent tout de suite... Eh bien, il se déciderait, conterait une histoire d'inscription inattendue. Cent francs suffiraient ; d'ailleurs, est-ce qu'un petit bleu comptait pour sa bonne protectrice ?

Un parfum d'iris très léger. Le charme des décors assortis. Des smyrnes épais aux fleurs de laine où meurent les pas. Des tentures de soie où viennent s'évanouir les mots chuchotés. L'éclat des bibelots sur les laques ternes. Des glaces opposées trouent dans le mur des perspectives sans fin de meubles précieux sur fond de velours.

La bon sourire l'accueille, le bon sourire encadré de mèches grises. Il s'assied, mais changé, vaincu par les états précédents qui l'ont repris sur le seuil. Il cause de tout, sauf du sujet qui l'amène. Elle s'intéresse, le veut à dîner pour le lendemain ; ils seront tous les deux seuls comme la mère et le fils.

Mais on sonne ; une visite vient interrompre leur babil familier.

— Entrez dans ma chambre, je vous veux encore ; *furetez*, lisez, vous trouverez peut-être un roman dans mes livres.

Ce ton de bonté le déconcerte, met en fuite ses bonnes résolutions, leur substitue une impuissance gauche, un état mou où les bonnes choses jouent le rôle des mauvaises, l'hypnotisent d'une pudeur. La partie est perdue ; cet emprunt, il ne le fera pas. Là-bas, cependant, dans les bois frais, les frisons clairs et les yeux qui le rendent fou ! Elle est assise, les tiges sont retoulées autour d'elle, des brindilles passent entre ses bottines, et le vent fait bouger les cheveux et les feuilles...

Oh ! sur ce meuble bas une petite bourse rouge étranglée d'un anneau... C'est fait, en coup de fouet, en geste de chat qui dérobe. Il l'a dans sa poche, les doigts fermés par dessus, le regard démesuré, n'ayant plus dans le cerveau que les pulsations sourdes des tempes.

Sa protectrice rentre, et, par une magie, instinct, peur ou loi des contrastes, il retrouve sa voix joyeuse, des nuances enjouées, des habiletés qui l'étonnent.

Mais, dans la rue, une honte l'écœure... Cet acte, lui ! et chez elle ! la seule qui l'ait estimé, accueilli, aimé ! Au lieu d'exposer sa gêne... Ah ! la voilà sa délicatesse... où était-elle, tout à l'heure, cette empêcheuse ?

Il se méprise ! Le rappel des attentions, des prévenances lui gonfle le cœur, brouille ses yeux de larmes.

Sa main, sur les mailles, est toute moite. S'il rentrait mettre ces louis à leur place ? Mais on s'est aperçu, sans doute, et, dans la maison bouleversée, devant les coins fouillés, les tiroirs vidés, il se troublerait, se trahirait.

Sa pensée, désorientée, s'angoisse.

Mais l'auteur ? Nul autre que lui !... Voyons, la bourse était là à son arrivée, plus là après son départ. Cette logique le déconcerte profondément. Comment n'a-t-il pas prévu ces conséquences et l'accusation certaine.

La crainte entre dans sa chair. Des frissons partent en secousse du torse jusqu'à la peau qui fourmille, et le cœur fou scande vite la débâcle de l'être entier qui fuit, traqué par ses hantises, sans savoir où, comme une bête emballée et désunie que l'horrible peur affole.

Il traverse des jardins, des boulevards, des rues, jusqu'à l'heure du crépuscule rouge, et, tout à coup, se trouve seul sur un quai désert.

Au pied du mur, l'eau muette. l'eau profonde. D'un mouvement rapide, tout au ras de la maçonnerie, il jette la malheureuse bourse, le bruit de l'eau que crève une pierre, une grosse goutte qui jaillit !...

Le lendemain, sa vieille amie lui confiait avec une indifférence non jouée, qu'elle avait perdu son porte-monnaie, chose qui ne lui était encore jamais arrivée. Le repas fut très gai.

Mais le dimanche, sur le banc ensoleillé de Montsouris, la petite blondinette attendit en vain son amoureux. Lucien Blois ne vint pas au rendez-vous.

Félix HAULNOI.

ECHOS

LES JESUITES ET LE PORTUGAL

L'un des premiers soins de la République portugaise a été, comme on sait, d'expulser les congrégations et notamment les jésuites. Ceux-ci avaient été expulsées déjà, il y a longtemps de cela, à la fin du dix-huitième siècle, par le marquis de Pombal. Mais quand on les chasse par la porte, ils ont coutume de rentrer par la fenêtre. Avec le consentement facile des autorités, les moines et les nonnes pullulaient en Portugal.

Il y a quelques années, après que M. Briand eut fait voter, non sans peine, son projet sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, au moment où chacun discutait longuement sur les « associations cultuelles », sans que personne fût capable de dire ce qui sortirait de tout cela, un *homme d'Etat portugais de passage à Paris*, un monarchiste s'il vous plaît, s'entretenait de ce sujet avec un ministre français :

— Quel mal vous êtes en train de vous donner, lui disait-il ; comme toutes ces controverses sont embrouillées et obscures ! Et à quoi bon tout cela ? Quand nous accomplirons la réforme en Portugal, ce sera infiniment plus rapide et plus simple.

— Comment donc vous y prendrez-vous ? demanda le ministre.

Et l'autre, sans un instant d'hésitation :

— Nous prendrons un décret d'après lequel toutes les congrégations doivent quitter le Portugal en vingt-quatre heures, puis nous confisquerons leurs biens !

— *Nous sommes beaucoup moins radicaux*, nous autres Français, lui répliqua doucement notre compatriote !

LES FINES LAMES

L'abbé Lemire, s'il est en veine d'anecdotes, pourra conter encore la mésaventure qui faillit ridiculiser le fameux Darnis, duelliste acharné qui considérait comme perdue toute journée où il n'avait pas au moins esquissé une affaire.

Théodore Barrière, qu'il avait ennuyé toute une soirée du récit de ses exploits, tira de lui cette petite vengeance piquante. Brusquement, il lui dit :

— Mon cher ami je crois de mon devoir de vous prévenir.

— Que se passe-t-il ? s'écria le bretteur.

— Il y a en ce moment au Grand-Café un individu qui se vante de vous avoir mis la main sur la figure...

— A moi ?...

— A vous.

Darnis sonne sur un chapeau, arrive comme un fou au Grand-Café. La, froidement, Barrière lui désigne... son coiffeur.

FRANÇOIS-JOSEPH, empereur d'Autriche

DOYEN DES SOUVERAINS D'EUROPE

est gravement malade

Vienne, 2 janvier. — La maladie de l'empereur fait le sujet de toutes les conversations. On avait déjà beaucoup remarqué que François-Joseph s'était fait remplacer par l'archiduc héritier François-Ferdinand à l'ouverture des Délégations hongroises. Le fait que, hier, c'est l'héritier d'Autriche qui a reçu les corps constitués a ravivé les inquiétudes que donne le grand âge du souverain, qui est dans sa 81e année.

L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH

On a l'impression que l'état de l'empereur est plus grave qu'on ne le déclare officiellement, sinon on n'aurait pas remis une grande partie des réceptions.

Londres, 2 janvier. — On fait remarquer dans les journaux que la veille de la mort d'Edouard VII, les nouvelles officielles étaient exactement les mêmes que celles que l'on publie aujourd'hui sur la santé de François-Joseph.

On se livre déjà à des commentaires sur la politique que suivrait le cas échéant l'archiduc François-Ferdinand. On croit en général que son avènement marquerait un changement dans la politique générale de l'Autriche-Hongrie.

Vienne, 2 janvier. — L'empereur François-Joseph, qui s'est couché hier soir à huit heures, après avoir assisté au dîner habituel de famille servi à six heures, a passé une bonne nuit.

Vienne, 2 janvier. — Le rhume dont est atteint l'empereur François-Joseph suit son cours, sans être accompagné de fièvre. Néanmoins, en raison du grand âge du souverain, on prend les plus grandes précautions. La plus légère imprudence ferait dégénérer ce rhume *en bronchite et alors* l'état de l'empereur deviendrait de suite très grave.

LE JOUR DE L'AN

A PARIS

Les membres du Gouvernement et du Parlement, le Corps diplomatique, les délégations des différents corps constitués sont venus présenter leurs souhaits à M. Fallières

LES RECEPTIONS OFFICIELLES

Les réceptions du Jour de l'An ont eu lieu hier avec la solennité et le calme accoutumés.

La manifestation organisée par la C. G. T. avait été en effet contremandée par les secrétaires de l'Union des syndicats de la Seine. La grâce de Durand enlevait tout prétexte à cette démonstration.

Aussi, aucun incident n'a-t-il troublé le défilé des visites officielles qui se sont succédé à l'Elysée.

Le palais présidentiel avait revêtu sa parure des grands jours.

L'ABBE LEMIRE ARRIVE LE PREMIER

Vers dix heures moins le quart arrive le premier parlementaire, c'est l'abbé Lemire. Ne rencontrant aucun parlementaire, le député d'Hazebrouck s'éloigne pour revenir quelques instants plus tard.

A dix heures apparaissent les premières voitures escortées par un peloton de cavalerie. Ce sont les ministres, le général Brun, ministre de la Guerre, compatriote du Président de la République, est là le premier. M. Mollard, directeur du protocole, la poitrine constellée de décorations, s'empresse. Bientôt arrivent MM. Théodore Girard, Pichon, Raynaud, Pucch, Maurice Faure, Dupuy, etc. En cortège, M. Mollard conduit les ministres auprès du Président de la République M. Fallières, habit noir et grand-cordon de la Légion d'honneur, reçoit les membres du cabinet dans le salon des Ambassadeurs.

En l'absence de M. Briand, président du Conseil, c'est M. Théodore Girard, garde des sceaux, *vice* président du Conseil des ministres qui présente les ministres du cabinet.

Durant la courte entrevue, règne la plus cordiale courtoisie.

Les bureaux des Chambres

A dix heures un quart, les tambours battent aux champs, et une escorte de dragons apparaît dans l'avenue Marigny encadrant un nouveau cortège de voitures.

M. Antonin Dubost, président de la Haute Assemblée, descend, bientôt entouré des vice-présidents, des secrétaires, des questeurs et de quelques sénateurs. M. Mollard conduit le nouveau cortège jusqu'à M. Fallières qui reçoit les sénateurs avec le même cérémonial.

Un quart d'heure encore s'écoule puis de nouveaux landaus, toujours entourés de dragons amènent : MM. Brisson, président de la Chambre ; MM. Etienne, Berteaux, Dron, vice-présidents, les secrétaires, les questeurs et la délégation. M. Fallières a un mot aimable et un sourire pour chacun.

Entre temps s'étaient présentées à l'Elysée, de nombreuses personnalités parmi lesquelles citons MM. Millerand, Simyan, anciens ministres ; Busson-Billault, bâtonnier de l'Ordre des avocats, etc.

M FALLIERES REND LES VISITES

Le Président de la République a rendu tout de suite après leur visite à M. Antonin Dubost et à M. Brisson.

De retour à l'Elysée, M. Fallières a donné un déjeuner auquel assistaient les membres du gouvernement et des maisons civile et militaire de la présidence. A deux heures, les réceptions reprenaient.

Les réceptions de l'après-midi

Le corps diplomatique fut introduit le premier auprès du Président de la République. Son doyen, sir Francis Bertie, prononce une allocution très cordiale et respectueuse, à laquelle M. Fallières répond en termes empreints de la plus vive affabilité.

Son allocution terminée, M. Fallières fait le tour du cercle que forment les ambassadeurs ; il serre les mains et s'entretient personnellement avec chacun des membres des ambassades étrangères, et se fait présenter le personnel qui les accompagne.

Les délégations

Les délégations et les *députations* se succèdent ensuite dans le salon des Tapisseries, la salle des fêtes et la serre. Ce sont tout d'abord, la députation du Conseil d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, la *députation du Conseil de l'Ordre* et celles des grands-croix et grands-officiers, celle de la Cour de cassation, en robes rouges, de la Cour des Comptes et de la Cour d'appel, en robes noires, du Conseil supérieur de l'Instruction publique, en toques aux couleurs des facultés, les bureaux de l'Institut, en uniforme, le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit Foncier, le haut personnel du ministère, le conseil supérieur des Colonies, etc...

Télégrammes de félicitations

A l'occasion de la nouvelle année, le Président de la République a reçu de nombreux télégrammes de souverains et de chefs d'Etat étrangers, de colonies françaises à l'étranger, de groupements ou d'associations de Paris et des départements.

A BRUXELLES

Bruxelles, 1er janvier. — Au cours des réceptions au palais, le roi, répondant au président de la Chambre, a traité la question des langues et a déclaré qu'il éprouverait une réelle affliction s'il devait voir les deux fractions de notre population créer entre elles des malentendus et des causes de discorde.

Parlant du Congo, le roi a dit qu'il se proposait de développer considérablement les travaux d'hygiène et de rendre plus rapides les communications entre les divers postes.

Enfin il se préoccupe de la télégraphie sans fil.

CHEZ M. BEAU

Bruxelles, 1er janvier. — Le ministre de France à Bruxelles, entouré des membres de la légation, a reçu aujourd'hui les souhaits de nouvel an des membres des sociétés françaises qui se sont rendus en corps à la légation.

Tour à tour les présidents de la chambre de commerce française, de la chambre française de commerce et d'industrie, et des différentes sociétés ont exprimé au ministre leurs vœux et leurs félicitations de nouvel an.

M. Beau, répondant aux allocutions qui lui ont été adressées, s'est déclaré très touché des sentiments d'attachement à la patrie de tous les Français de Bruxelles, et a ajouté qu'il serait heureux de les transmettre au gouvernement de la République.

Le président de la Chambre de commerce française a rappelé le succès de l'exposition de Bruxelles. *Il a souligné la part prise par* M. Chapsal à l'organisation de la section française, ainsi que les excellentes relations qui se sont établies entre les municipalités de Paris et de Bruxelles.

Il a terminé en annonçant l'organisation de cours de préparation militaire sous les auspices de l'école française de Bruxelles.

Dans le discours qu'il a prononcé, le président de la chambre française de commerce et d'industrie de Bruxelles, après avoir prié M. Beau de transmettre au président de la République et aux ministres du gouvernement l'expression des sentiments unanimes d'attachement de la colonie aux institutions républicaines, lui a exprimé les regrets qu'il laisserait à Bruxelles dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, si la confiance du gouvernement le désignait pour une prochaine ambassade.

On a ensuite vidé une coupe de vin de champagne, puis M. Beau s'est entretenu cordialement avec chacun de ses compatriotes.